



EN 13956: 2012

1213



Version 3

Déclaration de Performance

No.

01 01 02 01 12 1

1. Type de produit:

Code d'identification unique du produit type:

TECTOFIN

2. Type

Numéro de lot ou de série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction, conformément à l'article 11 (4):

RV / RV 2R 2,2 mm (1,2 mm)

3. Usage

ou usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Membrane synthétique de toiture homogène en polychlorure de vinyle (PVC-P-BV) compatible avec le bitume, sous-facée par un non-tissé de polyester selon EN 13956.

Type RV 2R est équipée d'un deuxième bord homogène pour la soudure.

Membrane d'étanchéité pour toitures-terrasses apparentes et sous protection:

Pose collée, pose apparente ou sous lestage (gravillons, dallage, toitures végétalisées, parking ou similaires)

4. Nom, raison sociale

ou leur marque déposée et l'adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 (5):

TECTOFIN®

WOLFIN Bautechnik GmbH
Am Rosengarten 5
D-63607 Wächtersbach-Neudorf

5. Adresse de contact:

Le cas échéant, le nom et l'adresse de son mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2):

Non pertinente (voir Figure 4)

6. Constance des performances:

Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à CPR, l'annexe V:

System 2+

7. Organisme notifié:

Dans le cas de la déclaration de performance relative à un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

1213

L'organisme notifié n°1213 a réalisé l'inspection initiale de l'usine (des usines) et du contrôle de la production en usine, la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine et a délivré le(s) certificat(s) de conformité du contrôle de la production CPR-1213-012

8. Organisme notifié:

Dans le cas de la déclaration de performance relative à un produit de construction pour lesquels une évaluation technique européenne a été délivrée:

Non pertinente (voir Figure 7)

9. Performances déclarées

Spécification technique harmonisée:

EN 13956: 2012

Caractéristiques	Résultat	Unité	Méthode d'essai
Étanchéité à l'eau	passé	kPa	EN 1928 B (72 h / 400 kPa)
Résistance à un feu extérieur	Broof t1 < 20°	-	EN 13501-5
Réaction au feu	E	-	EN 13501-1
Résistance au pelage des joints	≥ 250	N/50 mm	EN 12316-2
Résistance au cisaillement des joints	≥ 500	N/50 mm	EN 12317-2
Résistance à la traction longitudinal transversal	≥ 600 ≥ 600	N/50 mm	EN 12311-2
Allongement à la traction longitudinal transversal	≥ 10 ≥ 10	%	EN 12311-2
Résistance au choc Méthode A) Méthode B)	≥ 500 ≥ 500	mm	EN 12691
Résistance à la déchirure longitudinal transversal	≥ 200 ≥ 200	N	EN 12310-2
Résistance à la pénétration des racines	passé	-	EN 13948 + FLL
Pliage à froid	≤ -20	°C	EN 495-5
Durabilité après exposition aux UV	passé	visuell	EN 1297 (5000 h)
Substances dangereuses	voir note a)	-	-

a) En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration sur le contenu ou la lixiviation doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur du lieu d'utilisation.

10. Déclaration

La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est conforme à la performance déclarée dans la déclaration 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :




Wächtersbach

23.06.2016

 Günther Reese
Président-Directeur Général

 Gerd Hecker
Directeur Technique

Environnement, santé et sécurité

Une fiche de données de sécurité conformément à l'article 31 du règlement CE 1907/2006 n'est pas nécessaire pour la mise sur le marché, le transport et l'utilisation du produit. Le produit n'est pas nocif dans le cadre d'utilisation indiqué.

Le règlement de la Communauté européenne pour les produits chimiques et leur utilisation (REACH: EC 1907/2006)

Ce produit répond au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Il ne contient aucune substance susceptible d'être libérée du produit dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Par conséquent, il n'existe aucune exigence de déclaration pour les substances contenues dans des articles au sens de l'article 7.1 du règlement.
Sur la base de nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de SVHC (substances extrêmement nocives) à partir de la liste publiée des candidats de l'Agence européenne des produits chimiques dans une concentration supérieure à 0,1% (w / w).